

SICAV AVENIR

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2022

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2022

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié et en application des dispositions de l'article 8 du Code des Organismes de Placement Collectif tel que promulgué par la Loi n° 2001-83 du 24 Juillet 2001, nous avons examiné la composition de l'actif net de la société «SICAV AVENIR» arrêté au 30 SEPTEMBRE 2022.

Nous avons également examiné les états financiers trimestriels, arrêtés au 30 SEPTEMBRE 2022, établis conformément aux normes comptables 16 et 19, approuvées par Arrêté du Ministre des Finances du 22 Janvier 1999.

Ces états financiers sont établis sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Nous avons conduit notre mission en accord avec les normes d'audit généralement admises. Ces normes exigent que nous planifions et que nous accomplissions l'audit de façon à obtenir une assurance raisonnable nous permettant de conclure que les états financiers ne sont pas entachés d'inexactitudes significatives.

Un audit est l'examen, sur la base de tests, des preuves de validité des montants et informations contenus dans les états financiers. Il comprend, généralement, la vérification des principes comptables utilisés et des estimations significatives faites par la direction, ainsi qu'une évaluation globale de la présentation des états financiers. Nous pensons que notre audit fournit un fondement raisonnable à notre opinion.

1/ La société «SICAV AVENIR » emploie 80,23 % de son actif en titres émis par l'état, emprunt obligataires et titres OPCVM, ce qui est en dépassement par rapport à la limite maximale de 80% fixée par l'article 29 du Code des Organismes de Placement Collectif

Sur la base de notre examen limité, et en dehors du point cité ci-dessus, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels, ci-joints, de la société « SICAV AVENIR » arrêtés au 30 Septembre 2022, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et des mouvements sur l'actif net pour le trimestre clos le 30 Septembre 2022.

Tunis, le 26 Octobre 2022

Le Commissaire aux Comptes:

**CMC – DFK International
Hichem AMOURI**

BILAN
arrêté au 30/09/2022
(Unité : en Dinars Tunisiens)

	<u>Notes</u>	<u>30/09/2022</u>	<u>30/09/2021</u>	<u>31/12/2021</u>
<u>ACTIF</u>				
AC 1 - Portefeuille - titres	4-1	928 140	894 927	924 629
a - Actions, Valeurs assimilées et droits rattachés		94 291	206 911	175 745
b - Obligations et Valeurs assimilées		833 849	688 015	748 884
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités		227 886	243 887	231 527
a - Placements monétaires	4-3	-	200 000	200 035
b - Disponibilités	4-9	227 886	43 887	31 492
AC 3 - Créances d'exploitation	4-10	895	887	1 015
AC 4 - Autres actifs		-	-	-
TOTAL ACTIF		1 156 921	1 139 700	1 157 171
<u>PASSIF</u>				
PA 1- Opérateurs créditeurs	4-7	3 294	3 295	3 620
PA 2 - Autres créditeurs divers	4-11	15 556	12 549	16 910
TOTAL PASSIF		18 850	15 843	20 529
<u>ACTIF NET</u>				
CP 1 -Capital	4-5	1 101 858	1 099 852	1 104 759
CP 2 - Sommes distribuables	4-6	36 213	24 004	31 883
a - Sommes distribuables des exercices antérieurs		7	16	16
b - Sommes distribuables de l'exercice		36 207	23 989	31 867
ACTIF NET		1 138 071	1 123 857	1 136 641
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		1 156 921	1 139 700	1 157 171

ETAT DE RESULTAT
arrêté au 30 Septembre 2022
(Unité : en Dinars Tunisiens)

<i>Notes</i>	<i>Période du</i> 01/07/2022 au 30/09/2022	<i>Période du</i> 01/01/2022 30/09/2022	<i>Période du</i> 01/07/2021 au 30/09/2021	<i>Période du</i> 01/01/2021 30/09/2021	<i>Période du</i> 01/01/2021 31/12/2021	
<u>PR 1 - Revenus du portefeuille - titres</u>	4-2	14 565	48 459	12 945	44 977	56 896
a - Dividendes		-	6 932	-	11 135	11 135
b - Revenus des obligations et valeurs assimilées		14 565	41 527	12 945	33 842	45 760
<u>PR 2 - Revenus des placements monétaires</u>	4-4	3 614	10 110	-	2 290	5 684
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		18 180	58 569	12 945	47 267	62 580
<u>CH 1 - Charges de gestion des placements</u>	4-8	-1 998	-5 946	-1 978	-5 945	-7 945
REVENU NET DES PLACEMENTS		16 182	52 622	10 966	41 322	54 635
<u>CH 2 - Autres charges</u>	4-12	- 5 626	- 16 421	- 5 271	- 17 344	- 22 779
RESULTAT D'EXPLOITATION		10 555	36 201	5 695	23 978	31 856
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation</u>		-	5	-	10	10
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		10 555	36 207	5 695	23 989	31 867
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</u>		0	-5	0	-10	-10
* Variation des +/- valeurs potentielles sur titres		-1 384	8 240	-10 376	-37 292	-31 352
* +/- valeurs réalisées sur cession des titres		2 599	-9 780	9 902	14 783	14 089
* Frais de négociation de titres		-348	-1 687	-781	-2 222	-2 561
RESULTAT NET DE LA PERIODE		11 423	32 975	4 440	- 753	12 032

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

arrêté au 30 Septembre 2022

(Unité : en Dinars Tunisiens)

	<i>Période du 01/07/2022 au 30/09/2022</i>	<i>Période du 01/01/202 30/09/202</i>	<i>Période du 01/07/2021 au 30/09/2021</i>	<i>Période du 01/01/202 30/09/202</i>	<i>Période du 01/01/202 31/12/202</i>
<u>AN 1 - Variation de l'Actif Net resultant des opérations d'exploitation</u>					
a - Résultat d'exploitation	10 555	36 201	5 695	23 978	31 856
b - Variation des +/- valeurs potentielles	- 1 384	8 240	- 10 376	- 37 292	- 31 352
sur titres					
c - +/- valeurs réalisées sur cession de titres	2 599	- 9 780	9 902	14 783	14 089
d - Frais de négociation de titres	- 348	- 1 687	- 781	- 2 222	- 2 561
<u>AN 2 - Distribution des dividendes</u>	-	- 31 876	-	- 33 147	- 33 147
<u>AN 3 - Transaction sur le capital</u>					
a - Souscriptions	-	330	-	1 814	1 814
* Capital	-	325	-	1 821	1 821
* Régularisation des sommes non distrib.	-	1	-	18	18
* Régularisations des sommes distrib.	-	5	-	10	10
b - Rachats	-	-	-	-	-
* Capital	-	-	-	-	-
* Régularisation des sommes non distrib.	-	-	-	-	-
* Régularisation des sommes distrib.	-	-	-	-	-
VARIATION DE L'ACTIF NET	11 423	1 429	4 440	- 32 087	- 19 302
<u>AN 4 - Actif Net</u>					
a - En début de période	1 126 648	1 136 641	1 119 416	1 155 943	1 155 943
b - En fin de période	1 138 071	1 138 071	1 123 857	1 123 857	1 136 641
<u>AN 5 - Nombre d'actions</u>					
a - En début de période	20 387	20 381	20 381	20 348	20 348
b - En fin de période	20 387	20 387	20 381	20 381	20 381
VALEUR LIQUIDATIVE	55,823	55,823	55,142	55,142	55,770
AN 6 TAUX DE RENDEMENT DE LA PERIODE	3,84%	2,90%	0,40%	-0,07%	1,04%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

Arrêtés au 30/09/2022

(Unité en Dinars Tunisiens)

1- PRESENTATION DE LA SOCIETE

La SICAV AVENIR est une société d'investissement à capital variable de catégorie mixte de type distribution, régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a reçu l'agrément du ministre des finances, en date du 30 Septembre 1994.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, SICAV AVENIR bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de « SICAV AVENIR » était confiée à la société « STB MANAGER », à partir du 16/07/2020 la gestion est confiée à « STB Finance » Intermédiaire en bourse. Le dépositaire étant la « STB ».

2- RÉFÉRENTIEL D'ÉLABORATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers trimestriel arrêtés au 30 Septembre 2022, sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

3- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3- 1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3- 2 Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date du 30 Septembre 2022, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur du marché, applicable pour l'évaluation, des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 30 Septembre 2022, ou à la date antérieure la plus récente.

Les titres OPCVM sont évalués à leurs valeurs liquidatives au 30 Septembre 2022.

L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille-titres.

3- 3 Evaluation des placements en obligation et valeurs assimilées :

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- À la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- À la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 Septembre 2022, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurants au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations ont été évalués, au 30 Septembre 2022, au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le procès-verbal de la réunion tenue le 29 août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)

- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouverts à l'émission à compter du 1er janvier 2018

3- 4 Evaluation des placements monétaires :

Les placements monétaires sont évalués à la date d'arrêté à leur valeur nominale déduction faite des intérêts précomptés non courus.

3- 5 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à leur annulation à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période. Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

4 - NOTES SUR LES ÉLÉMENTS DU BILAN ET DE L'ÉTAT DE RÉSULTAT

4- 1 Note sur le Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2022 à 928 140 DT contre 894 927 DT au 30/09/2021, et se détaille ainsi :

Libellé	30/09/2022	30/09/2021	31/12/2021
Coût d'acquisition	903 695	891 980	907 040
- Actions et droits rattachés	42 045	165 411	128 397
- Titres OPCVM	53 424	56 628	56 628
- Obligations et valeurs assimilées	808 226	669 940	722 014
Plus ou moins values potentielles	-949	-15 128	-9 189
- Actions et droits rattachés	-2 231	-15 410	-10 408
- Titres OPCVM	1 053	282	1 127
- Obligations et valeurs assimilées	229	0	92
Intérêts courus sur obligations et valeurs assimilées	25 393	18 075	26 778
Total	928 140	894 927	924 629

L'état détaillé du portefeuille est présenté en annexe 1.

4-2 Note sur les revenus du portefeuille- titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent 14 565 DT pour la période allant du 01/07/2022, au 30/09/2022, contre un montant de 12 945 DT du 01/07/2021, au 30/09/2021, et se détaillent ainsi :

Libellé	3 ème trimestre 2022	30/09/2022	3 ème trimestre 2021	30/09/2021	31/12/2021
- Revenus des actions	-	1 103	-	8 998	8 998
- Revenus des Titres OPCVM	-	5 829	-	2 137	2 137
- Revenus des Obligations et valeurs assimilées	14 565	41 527	12 945	33 842	45 760
Total	14 565	48 459	12 945	44 977	56 896

4-3 Note sur les placements monétaires

Ce poste accuse un solde nul au 30/09/2022 contre 200 000 DT au 30/09/2021, et se détaille ainsi :

Libellé	30/09/2022	30/06/2021	31/12/2021
Compte à terme STB			
Placement au 30/12/2021(Taux 7,26%) 91 jours	-	200 000	-
Placement au 31/03/2022(Taux 8,05%) 91 jours	-		200 035
Total	0	200 000	200 035

4-4 Note sur les revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires totalisent 3 614 DT pour la période allant du 01/07/2022, au 30/09/2022, contre un solde nul DT du 01/07/2021, au 30/09/2021, et représentent le montant des intérêts courus sur les comptes de dépôts

Libellé	3 ème trimestre 2022	30/09/2022	3 ème trimestre 2021	30/09/2021	31/12/2021
- Intérêts/ Placements à terme	3 614	10 110	0	2 290	5 684
Total	3 614	10 110	0	2 290	5 684

4-5 Note sur le capital

Capital au 01/07/2022	
- Montant	1 100 990
- Nombre de titres	20 387
- Nombre d'actionnaires	19

Souscriptions	
- Montant	-
- Nombre de titres	-
- Nombre d'actionnaires nouveaux	-
Rachats effectués	
- Montant	-
- Nombre de titres	-
- Nombre d'actionnaires sortants	-
Autres effets s/capital	
- Variation des plus ou moins values potentielles sur titres	- 1 384
- Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	2 599
- Frais de négociation de titres	- 348
Capital au 30/09/2022	
- Montant	1 101 857
- Nombre de titres	20 387
- Nombre d'actionnaires	19

4-6 Note sur les sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondantes aux sommes distribuables de l'exercice en cours et aux sommes distribuables des exercices antérieurs, se détaillent ainsi :

Libellé	30/09/2022	30/09/2021	31/12/2021
Sommes distribuables de l'exercice en cours	36 207	23 989	31 867
Sommes distribuables des exercices antérieurs	7	16	16
Total	36 213	24 004	31 883

4-7 Note sur les opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2022, à 3 294 DT contre 3 295 DT au 30/09/2021, et se détaille ainsi :

Libellé	30/09/2022	30/09/2021	31/12/2021
- Gestionnaire	554	545	573
- Dépositaire	2 739	2 750	3 047
Total	3 294	3 295	3 620

4-8 Note sur les charges de gestion des placements

Les charges de gestion des placements s'élèvent pour la période allant du 01/07/2022, au 30/09/2022, 1 998 DT contre 1 978 DT du 01/07/2021, au 30/09/2021, et se détaillent ainsi:

Libellé	3 ème trimestre 2022	30/09/2022	3 ème trimestre 2021	30/09/2021	31/12/2021
- Rémunération du gestionnaire	1 700	5 064	1 681	5 063	6 765
- Rémunération du dépositaire	297	882	297	882	1 180
Total	1 998	5 946	1 978	5 945	7 945

4-9 Note sur les disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2022, à 227 886 DT contre 43 887 DT au 30/09/2021, et se détaille comme suit :

Libellé	30/09/2022	30/09/2021	31/12/2021
- Avoirs en banque	227 886	43 887	31 492
Total	227 886	43 887	31 492

4-10 Créances d'exploitation

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2022, à 895 DT contre 887 DT au 30/09/2021, et se détaille comme suit :

Libellé	30/09/2022	30/09/2021	31/12/2021
Dividendes à recevoir	348	348	348
Retenue à la source sur BTA	0	0	0
Retenue à la source sur Obligation	547	539	667
Total	895	887	1 015

4-11 Autres Crédeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2022, à 15 556 DT contre 12 549 DT au 30/09/2021, et se détaille comme suit :

Libellé	30/09/2022	30/09/2021	31/12/2021
TCL	- 3	- 9	- 37
Jetons de présence	6 950	7 954	9 500
Publicité et publications honoraires(CAC)	3 321	2 263	4 200
Rémunération DG	0	0	0
Autres crédeurs (CMF)	-	0	-
Etat retenue à la source	94	92	97
PUBLICATIONS DIVERSES	104	113	56
Total	5 090	2 135	3 094
Total	15 556	12 549	16 910

4-12 Note sur les autres charges

Les autres charges s'élèvent pour la période allant du 01/07/2022, au 30/09/2022, à 5 626 DT contre 5 271 DT du 01/07/2021, au 30/09/2021, et se détaillent ainsi:

Libellé	3 ème trimestre 2022	30/09/2022	3 ème trimestre 2021	30/09/2021	31/12/2021
- Rémunération d'intermédiaire & honoraires (CAC)	1 131	3 890	1 937	5 197	7 134
- Redevance CMF	286	851	283	851	1 137
- TCL	99	234	76	164	414
- Jeton de présence	2567	6950	1 563	6 763	8 309
- Publicité & publication	1538	4478	1 410	4 362	5 772
- Rémunération DG	-	-	-	-	-
- Autres charges	7	17	2	7	13
Total	5 626	16 421	5 271	17 344	22 779

5- AUTRES INFORMATIONS

5-1 Rémunération du gestionnaire

La gestion de la société est confiée à la société « STB Finance». Celle-ci se charge du choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie des prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,5% HT de l'actif net par an.

5-2 Rémunération du dépositaire

La fonction de dépositaire est confiée à la « STB ». En contrepartie des prestations, le dépositaire perçoit une rémunération de 1 190 Dinars TTC l'an.

5-3 Prise en charge de frais de fonctionnement

A compter du 01/01/2019, la société prend en charge la rémunération des dirigeants, les honoraires du commissaire aux comptes, les jetons de présence, les publications légales et tous autres frais liés à sa gestion. Cette décision a été adoptée par le conseil d'administration de la société réuni le 7 Juin 2018.

Annexe 1

PORTEFEUILLE AU 30/09/2022

(Unité : en Dinars Tunisiens)

Code ISIN	Désignation du titre	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2022	%Actif	% Actif Net
Code ISIN	Actions		42 045,000	39 814,000	3,44%	3,50%
TN0007400013	CAR CEMENT	5 000	9 200,000	9 500,000	0,82%	0,83%
TN0007510019	LAND'OR	2 000	15 155,000	12 780,000	1,10%	1,12%
TN0007610017	SAH	1 000	9 790,000	9 776,000	0,85%	0,86%
TN0001100254	SFBT	500	7 900,000	7 758,000	0,67%	0,68%
Code ISIN	Titres emis ou garantit par l'Etat		490 411,000	504 434,569	43,60%	44,32%
TN0008000838	EMPT NAT 2021 B	1 500	150 000,000	152 632,767	13,19%	13,41%
TN0008000846	EMPT NAT 2021 C	120	120 000,000	122 130,148	10,56%	10,73%
TN5XXZZ454U2	EPT NAT 1 2022 CF	2 000	200 000,000	207 818,521	17,96%	18,26%
TNZBXQU5RZ91	EPT NAT 3 2021 AF	500	4 765,000	5 104,369	0,44%	0,45%
TNZBXQU5RZ91	EPT NAT 3 2021 AF	1 000	9 550,000	10 225,577	0,88%	0,90%
TNZBXQU5RZ91	EPT NAT 3 2021 AF	145	1 392,000	1 488,622	0,13%	0,13%
TNYZ06UGUZ33	EPT NAT 3 2021 BF	49	4 704,000	5 034,565	0,44%	0,44%
Code ISIN	Obligations		317 815,000	329 413,980	28,47%	28,94%
TN0003400355	AMENBANK2009 B	500	6 645,000	6 645,000	0,57%	0,58%
TN0004700746	ATL 2017-2 C	500	30 000,000	31 108,208	2,69%	2,73%
TN0001901115	BH F SUB 2019-1 C	600	48 000,000	50 037,199	4,33%	4,40%
TN0001900950	BH SUB 2016-1 B	1 000	20 000,000	20 483,288	1,77%	1,80%
TN0003100674	BNA 2009 SUB	1 000	13 290,000	13 566,840	1,17%	1,19%
TN0003100773	BNA SUB 2018-1 B	700	42 000,000	42 399,058	3,66%	3,73%
TN0007310261	HL SUB 2015-1	1 000	20 000,000	21 072,780	1,82%	1,85%
TN0007310261	HL SUB 2015-1	3 000	59 880,000	63 179,288	5,46%	5,55%
TN0002601219	STB 2020-1 C FIXE	300	30 000,000	31 207,890	2,70%	2,74%
TN0002102150	TLF 2021-1 FIXE	600	48 000,000	49 714,429	4,30%	4,37%
Code ISIN	TITRES OPCVM		53 424,355	54 477,500	4,71%	4,79%
TN3A0J4BTFV3	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	500	53 424,355	54 477,500	4,71%	4,79%
	Total Général		903 695,355	928 140,049	80,23%	81,55%